

### Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

### À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires, ainsi qu'à toute personne en charge de la gestion des risques ou du reporting dans les organismes d'assurances qui souhaite en comprendre les enjeux et les approfondir.

### Pour obtenir quoi ?

Assumer la fonction clé actuarielle dans toutes ses dimensions. Piloter les travaux actuariels requis par Solvabilité 2. Rédiger le rapport actuariel destiné à la Direction, aux instances de gouvernance et à l'ACPR, et réaliser les analyses en amont.

### Quels objectifs pédagogiques ?

**Répondre** aux attendus de la réglementation.

**Conduire** les travaux nécessaires à l'élaboration des avis actuariels.

**Synthétiser** les constats et recommandations issus des analyses actuarielles.

### Quelles méthodes mobilisées ?

Exposé sur les techniques et la réglementation, illustration par des exemples.

### Quels sont les prérequis ?

Connaissance des notions générales de comptabilité et de l'environnement assurantiel.

### Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

### Qu'allez-vous apprendre ?

#### Réglementation Solvabilité II

- Gouvernance et fonctions clés
- Missions de la fonction clé actuariat
- Exigences en matière de Qualité des données
- Exigences de reporting

#### Coordination du provisionnement technique

- Attendus techniques
- Calcul des provisions techniques prudentielles
- Analyses des provisions de primes et de sinistres
- Etablissement du dossier sur le provisionnement

#### Avis sur la souscription

- Analyses sur les souscriptions et les tarifs
- Rédaction du rapport

#### Avis sur la réassurance

- Analyses techniques sur la réassurance, les provisions cédées
- Analyses sur la qualité des réassureurs
- Rédaction du rapport

#### Contribution à l'ORSA

- Travaux à réaliser
- Prise en compte des Management Actions
- Reporting

#### Prise en compte de la durabilité

- Point réglementaire
- Intégration dans les différents thèmes

#### Rapport annuel d'activités

- Points à relever
- Échanges avec les instances de gouvernance

#### L'actuaire au cœur du dispositif Solvabilité II

- Le rôle central de la Fonction clé actuariat
- Le pilotage des fonds propres

### Qui anime cette formation ?

**Didier MERCKLING,**

Membre actif de l'Institut des actuaires, préside la commission IARD. Pendant plusieurs années détenteur de la fonction clé actuariat de Smacl Assurances, il a occupé des fonctions d'actuaire (Winterthur), d'auditeur et de contrôleur interne (Groupama-Gan), de souscripteur en réassurance (SAFR) et de directeur technique (Smacl).



### La formation en pratique...

#### Quand et où ?

**22 novembre 2024**

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30  
Caritat, Paris 8<sup>e</sup>

#### Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de stage, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

01 44 51 04 00  
[info@caritat.fr](mailto:info@caritat.fr)

### Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.